

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 06 avril 2023 à 19 heures 15 minutes
Salle socio-éducative de Prissé-la-Charrière

Quorum : 7

Présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BERTHAUD Jimmy, Mme FORGEARD Sylvie, Mme MARQUIS Fernande, Mme OUVRART Sandrine, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme SAVIN Brigitte, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Mme ROBIER Yvette donne pouvoir à Mme FORGEARD Sylvie

Absent(s) :

Mme PAQUET Stéphanie

Excusé(s) :

Mme LAJOUAIS Amanda, Mme ROBIER Yvette

Secrétaire de séance : M. VENEAU Antoine

Président de séance : M. SALANON Jean-François

Approbation du compte-rendu de séance du 21 décembre 2022

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du 21 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Mme BAILLARGUET Emilie arrive

Décision :

Une aide alimentaire de 200 euros a été accordée dans le cadre de la délégation de Monsieur le Président.

Mme ROLLAND Christelle arrive

Numéro interne de l'acte : 2023-01

Objet : Don de l'association Games'Ville au CCAS

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que l'association Games'Ville, a organisé des soirées jeux pour, entre autres, collecter des fonds au profit du Centre Communal d'Action Sociale. L'association souhaite, ainsi, faire un don au Centre Communal d'Action Sociale de 500 Euros.

Après en avoir délibéré et remercié les membres de l'association présents à la réunion, le Conseil d'Administration,

- DECIDE, d'accepter le don de 500 euros de l'Association Games'Ville.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2023-02

Objet : Vote du compte de gestion 2022

Mr Jean-François SALANON, Président du Centre Communal d'Action Sociale, expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion établi par Mme la Trésorière de la collectivité est conforme à ses écritures.

Le Conseil d'Administration de Plaine-d'Argenson après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice qui s'établissent ainsi :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	0.00 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	0.00 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	5 024.68 €
	Réalisé :	848.99 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	5 024.68 €
	Réalisé :	1 000.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	151.01 €
Report fonctionnement 2020 :	4 024.68 €
Résultat global :	4 175.69 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2023-03**Objet : Vote du compte administratif 2022**

Monsieur le Président, après avoir remis un exemplaire du compte administratif aux membres de l'assemblée, rappelle que ce document retrace l'exécution du budget du centre communal d'action sociale de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Il illustre les actions menées et les services rendus à la population et témoigne de la santé financière du Centre Communal d'Action Sociale.

En application de l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Mme Karine TEILLET, vice-présidente, élue présidente de séance présente le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Mr Jean-François SALANON, Président.

Elle constate, pour la comptabilité de 2022, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice.

Elle arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	0.00 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	0.00 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	5 024.68 €
	Réalisé :	848.99 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Recettes	Prévu :	5 024.68 €
	Réalisé :	1 000.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	151.01 €
Report fonctionnement 2020 :	4 024.68 €
Résultat global :	4 175.69 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité
N'a pas pris part au vote : Mr SALANON Jean-François

Numéro interne de l'acte : 2023-04

Objet : Vote du budget 2023

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur le Président vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023.

Investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €

Fonctionnement

Dépenses :	6 675.69 €
Recettes :	6 675.69 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2023-05

Objet : Dossiers de demande d'aide

Le département des Deux-Sèvres-Relais Médico-Social de Frontenay Rohan Rohan a adressé au Centre Communal d'Action Sociale de Plaine-d'Argenson deux demandes d'aide. Les deux aides sollicitées concernent des impayés de factures d'électricité.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Président, sur la situation des demandeurs décide,

- d'attribuer une aide de 288 €uros et de 400€uros comme demandé, qui seront versées directement à l'entreprise SEOLIS - 336 avenue de Paris 79025 NIORT CEDEX.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à Plaine d'Argenson, le 26 juin 2023

Le secrétaire
Antoine VENEAU



Le Président,
Jean-François SALANON


